RELATION DE CE QVI S'EST PASSÉ A PARIS,

Depuis l'enleuement du Roy jusques à present.

Enuoyée aux Prouinces.

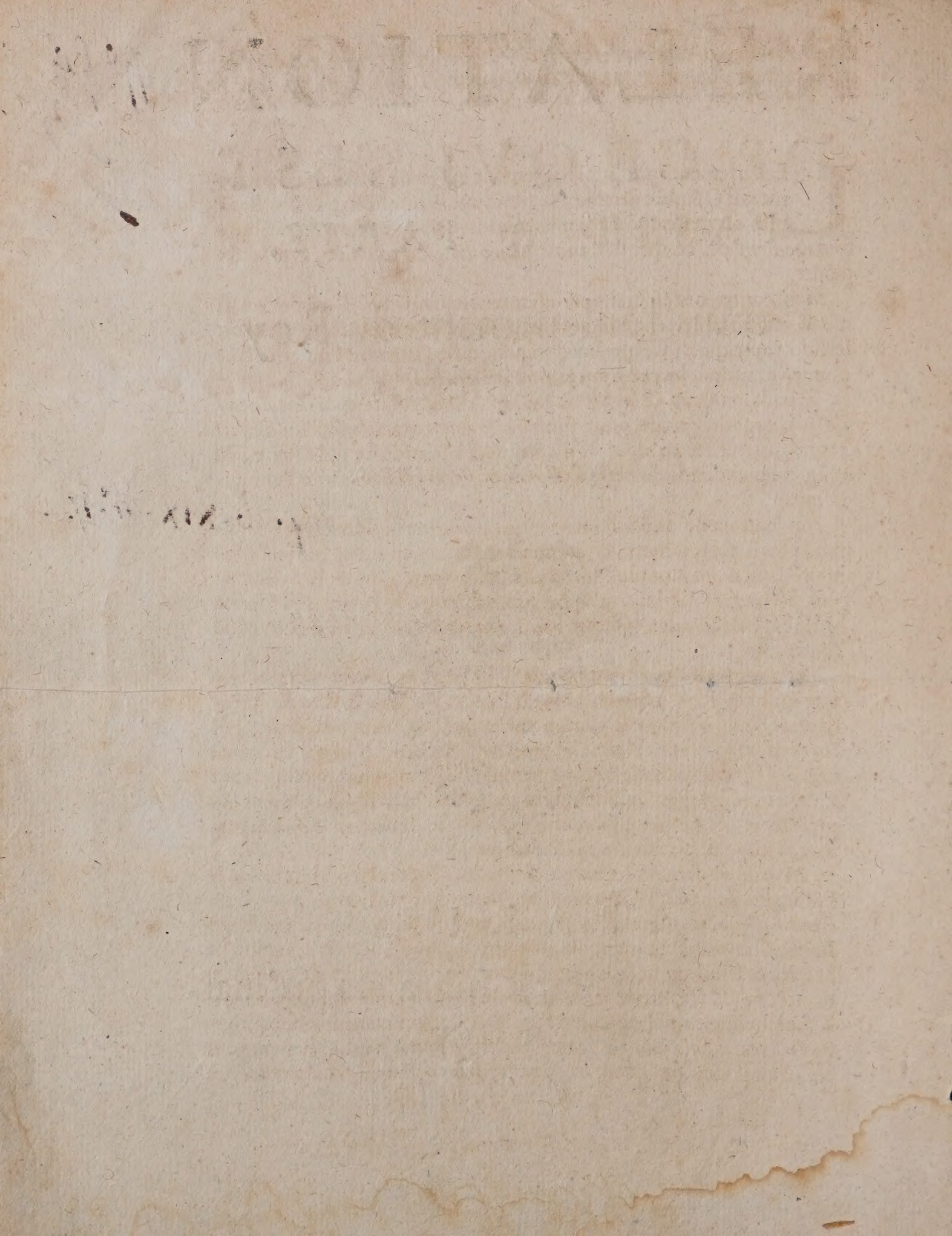


A PARIS,

Par les Imprimeurs & Libraires ordinaires du Roy.

M. DC. XLIX.

Auec Priuilege de sa Majesté.



LE Parlement apres auoir obtenu de la Reyne la Declaration du mois d'Octobre dernier, se promettoit que l'Estat & les Peuples oppressez pourroient ressentir quelque fruit & quelque soulagement de ce qui luy auoit causé tant de trauaux & tant de peines.

Mais contre ces esperances il s'en rencontroit peu d'articles où il n'eust esté notablement contreuenu presque au mesme temps que l'on les auoit accordées: Ce qui luy donna sujet de s'assembler diuerses fois pour en examiner les contrauentions principales.

Et passant outre, chercher les moyens doux & faciles & sans aucune surcharge du Peuple, pour soustenir la guerre cette prochaine campagne, attirer les troupes d'Allemagne au seruice de sa Majesté, & obliger les ennemis de cette Couronne, de consentir à vne Paix generale.

Plus le procedé du Parlement estoit sincere & aduantageux à l'Estat, plus il estoit odieux, & augmentoit les craintes du Cardinal Mazarin, qui ne voyant plus de retraite & de seureté pour luy dans les païs Estrangers, se resolut enfin, ou de perdre le Parlement & cette Ville capitale, ou de s'enterrer luy mesme dans les ruïnes de l'vn & de l'autre.

Et pour venir à bout de ses pernicieux desseins. Le sixiesme de Ianuier jour des Roys à deux heures du matin, il enleua le Roy & Monsieur le Duc d'Anjou son Frere, s'empara de leurs personnes, & les conduisit à Saint Germain en Laye. Au bruit d'vne si fascheuse nouuelle toute la Ville s'estant trouuée dans vn trouble & dans vne surprise incroyable, le Parlement s'assembla extraordinairement l'apresdisnée, & ne peust faire autre chose que de donner quelques ordres pressans & necessaires à la Police de la Ville.

Mais le lendemain les lettres escrites aux Preuost des Marchands & Escheuins de cette Ville ayant esté leuës dans la Compagnie, il s'y trouua que le Cardinal sous le nom du Roy supposoit que quelques Particuliers du Parlement auoient intelligence auec les ennemis de l'Estat, & leur imputoit le crime dont il estoit luy mesme coupable, d'auoir voulu se saisir de la personne du Roy, afin de donner pretexte à l'enleuement qu'il en auoit fait. Il fut vnanimement resolu, que les Gens du Roy iroient à Saint Germain trouuer leurs Majestez, pour les asseurer de sa fidelité & de son obeyssance, leuer ces calomnies, ou

les supplier tres-humblement de vouloir nommer les coupables du crime porté par ces lettres pour en faire vne punition exemplaire. L'on refusa de les entendre, on ne les voulust ny voir ny receuoir, ils demeurerent toute la nuict sur le paué, & ils reuinrent auec cette nouuelle, que la Ville estoit bloquée: Ensuite dequoy fut apporté sur le Bureau vn Arrest du Conseil, portant defenses à peine de la vie d'amener des viures en cette Ville.

La guerre estant declarée d'vne façon si extraordinaire, il fut aisé de voir que le Cardinal Mazarin pour establir sa tyrannie, & disposer plus absolument du Royaume, auoit resolu la perte du Parlement & de la Ville de Paris, qui ne peut arriuer sans la subuersion entiere de cét Estat. De sorte que le Parlement se creust obligé d'aller à la source d'vn mal si pressant, & d'en couper promptement la racine. Ce qui donna sujet à l'Arrest contre le Cardinal Mazarin, que nous vous enuoyons, & à celuy qui ordonne la leuée d'vn nombre suffisant de gens de guerre pour la defense de la Ville, & pour la seureté des conuois de viures.

Ce second Arrest a esté heureusement executé par la genereuse vnion qui s'est trouuée esgale dans tous les ordres de cette Ville, & les contributions y ont esté volontaires. L'on a leué en peu de jours plus de douze à treize mil hommes de pied, & quatre à cinq mil cheuaux, tous gens d'eslite & d'experience dans les armes. Les ordres pour la Police & les viures, pour les Finances, pour les passeports, & depuis peu de iours pour les despesches, estant si bien reglés par autant de Chambres composées de Deputez de toutes les Compagnies Souueraines, outre les conseils de guerre. Le Parlement demeurant perpetuellement assemblé: Il n'y a personne qui ne iuge que dans vne telle conduite, vne cause si juste & des intentions si sinceres, ne soient assistées des benedictions du Ciel.

Il nous vient tous les jours des viures abondamment, & les marchés sont tellement remplis, qu'il n'arriue aucun desordre ni tumulte; de sorte qu'il n'a pas esté besoin de faire sortir les bouches inutiles, ni de fermer les portes à ceux qui y viennent tous les iours en grand nombre.

Monsieur le Duc d'Elbeuf fut le premier qui s'offrist pour la defense d'vne si juste cause. Et le iour mesme Monsieur le Prince de Conty se retira de Saint Germain auec Monsieur le Duc de Longueville, le Prince de Marsillac & le Marquis de Noirmonstier, pour asseurer le Parlement & la Ville de leur passion pour le bien public, & du ressentiment qu'ils auoient des conspirations du Cardinal Mazarin. Ils entrerent le lendemain au Parlement, & Monsieur le Duc de Boüillon s'y treuua auec Monsieur le Mareschal de la Motthe Houdancourt.

L'ordre

L'ordre des ſceances & des emplois fuſt bien-toſt reglé entr'eux, & conclu ſur le champ auec vn contentement incroyable de toutes parts, & auec vn aplaudiſſement vniuerſel de tous les ordres de cette Ville. Monſieur le Duc de Longueville ſe reſolut à demeurer auec nous dans Paris pour aſſiſter Monſieur le Prince de Conty ſon beau-frere, de ſes conſeils; & quand il a eſté aduerty de quelque faction du Cardinal Mazarin dans ſon Gouuernement de Normandie, il nous a laiſſé pour gage de ſon affection Meſſieurs ſes enfans & Madame ſa femme qui eſt logée dans l'Hoſtel de Ville, où elle a accouché d'vn fils. Et il eſt à preſent en Normandie, où par ſon arriuée il a étouffé entierement les partys contraires, & a eſté receu dans la Ville de Roüen, dans le Chaſteau & dans le Parlement, auec vne ſatisfaction incroyable de tout le monde. La Nobleſſe y arriue de tous les endroits de cette Prouince; & il leue des troupes ſi conſiderables, que dans peu de iours nous nous en pouuons promettre des effets auſſi grands, que nos ennemis en teſmoignent d'apprehenſion.

Monſieur le Prince de Conty fut declaré Generaliſſime, & comme il a le courage & l'eſprit auſſi heroïque que ſa naiſſance eſt illuſtre & conſiderable, il a ſujet d'eſperer toutes ſortes d'heureux ſuccez de ſa conduite. Monſieur le Duc d'Elbeuf eſt General, & doit eſtre aſſiſté des Princes de Harcourt, Comte de Rieux & de l'Iſle-Bonne ſes fils, qui ont leué des Regimens. Monſieur le Duc de Boüillon & Monſieur le Mareſchal de la Motthe-Houdancourt ſont auſſi Generaux, tout le monde eſt aſſez informé de leur experience, par les grandes actions qu'ils ont faites, & c'eſt aſſez de leur nom, pour faire connoiſtre leur merite.

Apres eux eſt arriué Monſieur le Duc de Beaufort, qui a eſté reçeu Duc & Pair de France, & auſſi declaré General; ſi bien qu'il ne ſemble rien à deſirer en tous nos Chefs, ſoit de prudence, de valeur, ou de qualité. Monſieur le Duc de Chevreuſe, & Monſieur le Prince Palatin fils du Roy de Boheme, ſont venus faire offre de leur ſeruice au Parlement, comme auſſi Meſſieurs les Ducs de Briſſac & de Luynes.

Nous ne pouuons obmettre les affections & les ſoins que Monſieur le Coadiuteur en l'Archeueſché de Paris, a pris en toutes les occaſions qui ſe ſont preſentées. Ce qui a donné ſujet au Parlement de luy accorder ſceance, & voix deliberatiue, par la bouche duquel nous auons reçeu les aſſeurances de Monſieur le Duc de Rets ſon frere.

L'Vniuerſité & le Clergé de cette Ville, non ſeulement par leurs contributions, mais par toutes autres voyes, ne ceſſent point de rendre des teſmoignages de leur zele pour vne cauſe ſi iuſte & ſi legitime.

Il ſeroit mal-aiſé de nombrer la quantité de Mareſchaux, de Me-

ſtres de Camp & de Seigneurs de marque, qui ſe ſont declarés pour le meſme party ; nous les nommerons confuſément.

Et premierement le Prince de Marſillac Gouuerneur de Poictou, Lieutenant General ; le Marquis de Noirmonſtier auſſi Lieutenant General, qui a fort dignement ſerui ſa Majeſté en pluſieurs campagnes, le Comte de Maure auſſi Lieutenant General ; le Marquis de Vitry Gouuerneur de Meaux ; le Marquis de Foſſeuſe ; le Marquis de la Boulaye ; le Marquis de Duras & ſon frere ; le Comte de Fieſque ; le Marquis d'Aliiye ; le Comte de Matha ; le ſieur de Laigue ; le Marquis de Beuuron, & Meſſieurs de Seuigny.

Ce ſont toutes perſonnes illuſtres en dignités, en ſeruices, & qui ont auec eux quantité de Gentils-hommes & gens deCommandement. Il y a encore beaucoup d'autres Seigneurs qui ſe declareront dans les Prouinces, comme ont fait Monſieur le Duc de Rets à Belle-Iſle dans la Bretagne, le Comte de Carces en Prouence, & en Normandie le Comte de Matignon Lieutenant du Roy, le Comte de Flex, & preſque generallement toute la Nobleſſe.

Quelques Parlemens ont deſia pris la part qu'ils deuoient en cette affaire. Celuy d'Aix a commencé le premier, & toute la Prouence s'eſtant miſe en armes pour reſiſter à la violence que luy preparoit par l'ordre du Cardinal Mazarin le Comte d'Allais ſon Gouuerneur, elle s'eſt ſaiſie de ſa perſonne & de celle du Duc de Richelieu, & ont arreſté les Galeres au port de Marſeille. Les Deputez de ce Parlement eſtant venus en cette Compagnie, y ont repreſenté les iniuſtices, & les outrages faits à leur Compagnie, & les exactions commiſes dans la Prouince : Et ont demandé la jonction, tant pour la ſuppreſſion du nouueau Semeſtre, que pour noüer vne parfaite correſpondance dans tout le cours de cette affaire. Ce qui leur a eſté accordé, & ont eſté donnez les Arreſts que nous vous enuoyons.

Celuy de Roüen a ſemblablement teſmoigné par vn Conſeiller deputé de ſa part, qu'il ſe ſentoit obligé de joindre l'authorité qu'il a dans la Normandie à celle de Monſieur le Duc de Longueville ; pour nous aſſiſter en vne affaire de ſi haute conſequence, pour le ſeruice du Roy & conſeruation de ſon Eſtat. Le Deputé nous a apporté trois Arreſts, l'vn pour la Ionction, l'autre pour la ſaiſie des deniers publics, & le dernier pour la caſſation du Semeſtre iniuſtement eſtably dans le meſme Parlement. L'on a donné pareil Arreſt que pour celuy d'Aix, auec cette clauſe pour tous les deux Parlemens, qu'il ne ſe fera rien à l'aduenir qui puiſſe bleſſer l'authorité du Roy, le bien de l'Eſtat & les intereſts de leurs Compagnies ; ce qui attraict tous les autres Parlemens. Ce qui fait bien voir que s'agiſſant de la conſeruation de l'Eſtat, ils ne veulent auoir qu'vn meſme eſprit & vne meſme conduite pour en empeſcher la ruïne.

Nous ne doutons pas, que les pernicieux conseils du Cardinal Mazarin estans venus à la connoissance de toute la France, & ses crimes notoires à vn chacun, ils ne soient condamnés par Arrest dans tous les Parlemens, pour affermir d'vn consentement general l'authorité Royale, & la liberté legitime de tous les sujets de sa Majesté. Nous croyons aussi que toutes les Villes de leur ressort seront dans les mesmes sentimens d'amour pour l'Estat que plusieurs du nostre qui se declarent tous les iours. C'est le moyen de preuenir l'intention qu'a ce mauuais Ministre, de nous jetter dans vne guerre ciuile, pour perdre l'Estat auec luy.

La resistance non preueuë qu'il a troué à son entreprise, l'oblige à present de joindre l'artifice & le mensonge à la force ouuerte; il fait escrire par tout que nous sommes reduits à la derniere extremité de famine, afin que ceux qui nous voudroient secourir ayent sujet de desesperer de leur diligence; il publie qu'il y a de la diuision entre nous, & que nous manquons de toutes les choses necessaires pour soustenir la guerre, & particulierement d'argent. Ainsi nos ennemis employent malicieusement contre nous, ce que nous sçauons d'eux auec asseurance par leurs propres Lettres interceptées, & par ceux qui les quittent pour ce sujet, & viennent tous les iours prendre party dás nostre armée.

Dieu nous a donné suffisamment dequoy viure long-temps sans necessité, de l'argent & des munitions pour entretenir la guerre plus de mois qu'ils ne la peuuent soustenir, & l'vnion du Peuple auec tous les ordres de cette Ville est si grande, que l'on ne peut pas voir vne plus parfaite intelligence. Le Parlement seul a fourny vn million de liures, & toutes les autres Cours & Compagnies à proportion. Outre cela l'on a troué de grandes sommes de finances recellées par les Partisans & gens d'affaires, & nous auons arresté tous les deniers publics: Si bien que nous auons dequoy soustenir cette guerre, en laquelle on nous a jettés par necessité, & la continuer & conduire sans fouler le public. Il n'en est pas de mesme dans l'autre party, les soldats qui sont pour la pluspart estrangers ne sont point souldoyez, & l'on leur abandonne inhumainement le pillage de la campagne, ils y font par tout des cruautez qui ne se peuuent descrire, & que la posterité aura peine de croire.

Les Suisses ont par vn acte solennel entr'eux declaré, qu'à faute de leur payer des sommes notables qui leur sont deuës du passé, & ausquelles il est impossible de satisfaire, ils se retireroient en leur pays, & ont enuoyé en Cour exprés pour demander leur congé. Et il n'est pas possible au peu de troupes du Cardinal Mazarin, de garder & deffendre differens postes en mesme temps.

Nous allons mettre en campagne, & nous ne doutons pas qu'en cette occasion toutes les Villes ne desnient l'assistance que l'on leur

pourroit demander en faueur du Cardinal Mazarin sous le nom du Roy qu'il vsurpe, & qu'elles ne manqueront pas de refuser passage aux troupes qui leur pourroient venir, & d'arrester les deniers qu'ils voudroient tirer des receptes des Prouinces : Et particulierement encore elles sont inuitées de n'adiouster aucune creance aux nouuelles qu'ils pourroient semer de leurs aduantages. Nous aurons vn soin particulier de les tenir informées de la verité de tout ce qui arriuera, & par ce moyen la France vnie & iointe en vn mesme interest, arrestera dans son commencement vne guerre ciuile qui la menace d'vn embrasement vniuersel, & le Cardinal Mazarin sera contraint de vuider le Royaume, s'il veut éuiter la peine de ses attentats contre le repos public & l'authorité du Roy.